

<https://www.snetap-fsu.fr/Dotation-ATLS-et-mobilite-automne-2020.html>



Dotation ATLS et mobilité automne 2020

- Les Dossiers - Fonctionnement des EPL - Dotation ATLS - Dotation ATLS des lycées et mobilité générale -

Date de mise en ligne : dimanche 25 octobre 2020

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Première étape : Appel à candidature pour pourvoir les postes situés au sein de l'administration centrale, des services déconcentrés, de l'enseignement agricole public - technique et supérieur (hors postes de direction, d'enseignants et de conseillers principaux d'éducation) et des services à compétence nationale du ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA) ; des établissements publics sous tutelle du MAA.

Consultez la note de service ici :

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png> **Nds Appel à candidature mobilité générale automne 2020**

ATTENTION : contrairement à ce qu'indique la note de service, et sans aucune information préalable de la part de la **DGER**, les postes dans l'enseignement technique ne sont pas listés dans cette note de service. A compter de cette année, les personnels **ATLS** souhaitant demeurer dans l'**EAP**, participeront uniquement à la mobilité générale de printemps avec une prise de fonction au 1er septembre afin de coller le plus possible au calendrier de l'année scolaire.

Le calendrier de la [campagne de mobilité générale d'automne/hiver ici](#)

Ce calendrier même serré doit être l'occasion d'exiger la création de postes qui dans les dotations en personnels ATLS n'apparaissent pas (départ d'un agent en retraite, besoins sous-évalués...).

Aussi, n'hésitez pas à saisir vos élu.es paritaires **FSU** Agri (SNETAP-FSU et SNUITAM-FSU) de la **CAP** de votre corps pour les informer de telles situations.

Retrouvez vos élu.es ici [Métiers](#)